

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CARAQUET TENUE LE LUNDI 4 JANVIER 2016 À
12 h À L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : Michel G. Boucher, Yves Roy, Rosaire Labrie, Louise Blanchard, Marie-Soleil Landry et Mariette Paulin

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Marc Duguay, directeur général, Julie Jacob, secrétaire municipale et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Comme le maire et le maire suppléant sont absents, la secrétaire municipale procède à l'ouverture de l'assemblée vers 12 h 05.

2016-01

Nomination d'un maire suppléant temporaire

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Michel G. Boucher, il est résolu que le conseiller Yves Roy soit nommé maire suppléant temporaire. Adoptée

2016-02

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Michel G. Boucher, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Adoptée

2016-03

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2016-04

Soumissions – Camping municipal

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Michel G. Boucher, il est résolu d'accepter la soumission, selon les conditions de l'entente de concession, de Madame Lise Thériault et monsieur Marco Plourde pour la gestion du camping municipal. Adoptée

2016-05

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2016-06

Suivi des dossiers

Centre naval : Le conseiller Michel G. Boucher demande des nouvelles du Centre naval. Le directeur général mentionne que les fournisseurs n'ont pas encore été payés, mais qu'ils le seront probablement prochainement.

Coop de Caraquet : Le directeur général rappelle au Conseil la réunion d'information pour les membres de la Coop concernant l'avenir de l'ancien bâtiment qui a lieu demain à 19 h au Carrefour de la Mer.

2016-07

Présentation et intervention du public

Aucune présentation ni intervention du public

2016-08

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie, il est résolu de lever l'assemblée. Et la séance est levée vers 12 h 29.


YVES ROY, MAIRE SUPPLÉANT TEMPORAIRE


JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE